



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26077320

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

10 JUIN 2026

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0656 597 255**

Nom

(en entier) : **FAMIDAS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Chemin à Baraques 55, 7000 Mons, Belgique**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL 2026

Tenue au siège de la société.

Sont présents :

1. M. Dascotte Pierre (167 actions/186)
2. Mme Roberfroid Isabelle (19 actions/186)

M. Pierre Dascotte préside l'assemblée ouverte à 19 heure.

Le Président constate que l'ensemble des actionnaires est présent.

L'assemblée est donc valablement constituée pour délibérer sur les points mis à l'ordre du jour.

Le Président rappelle que l'ordre du jour comporte les points suivants :

1. Transfert du siège social,
2. Divers

Elle délibère et approuve à l'unanimité des voix les décisions suivantes :

Le siège social est transféré à l'adresse suivante :

Rue Philibert Delmotte 5 boîte 24 à 7000 Mons

La séance est levée à 19 heure 30

M. Dascotte Pierre
Administrateur

Mme Roberfroid Isabelle
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2026 - Annexes du Moniteur belge